



COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 28 AVRIL AVEC LA DGOM

Le 28 juin 2015 à 14h, l'Intersyndicale a été reçue par M. ANDRÉ (Secrétaire Général de la Préfecture de Mayotte) et Mme FONTANA (sous directrice des affaires juridiques du Ministère des Outre-Mer). M. GALVAIN, directeur de la DRFIP et M. LACOUTURE, SG du VR étaient également présents avec des chefs de service de la Préfecture.

Durée de l'audience : 2h20

L'U.D. 976 était représentée par M. HOURCADE Eric (SE UNSA) et M. REINE Olivier (UNSA INTERIEUR-ATS).

Présentation de Mme FONTANA (DGOM)

Elle précise qu'elle a pour mission de préparer l'ordre du jour du 29 septembre et d'aborder 2 séries de questions avec l'intersyndicale :

- Le réglage technique avec le nouveau régime indemnitaire
- La question de l'attractivité du territoire pour les agents de la Fonction Publique d'Etat et leur fidélisation.

Introduction du coordonateur de l'Intersyndicale, RIVO, du SNUIPP - FSU:

L'initiateur de l'intersyndicale, RIVO rappelle avec pertinence les engagements conclus le 21 avril avec le directeur de cabinet adjoint du cabinet des Outre Mer, Brice Blondel. 3 groupes de travail (indexation, attractivité, intégration des agents de la communauté de Mayotte) ont ainsi été prévus pour préparer la réunion clause de revoyure du 29 septembre.

Commence 1h30 d'interventions redondantes

M. WULLIEZ, du SNES-FSU, prend tout de suite la parole et pendant 40 mn expose les doléances et revendications des enseignants du 2nd degré. Après lui, le catalogue à la Prévert se poursuit.

Intervention excédée de l'UNSA

L'UNSA prend enfin la parole au bout d'1h30 et propose de remettre l'échange dans le continuum des engagements de M. BLONDEL, le 21 avril. A savoir travailler concrètement avec la DGOM à partir de données précises en groupes de travail sur les 3 thèmes prévus.

Mme FONTANA répond qu'elle n'était pas informée de ce format de travail et qu'elle n'a pas prévu une telle organisation. Elle rajoute qu'elle est cependant prête à prendre tout le temps nécessaire pour noter nos propositions.

L'UNSA étonnée d'avoir à reprendre un exposé déjà entendu en avril et excédée par cette réponse, revient sur les 3 questions précises pour lesquelles M. BLONDEL s'était engagé à y répondre.

- Comment est-il possible que le MEN valide une circulaire pour les renouvellements de séjour réglementé en 2014 sans savoir que la FP va abroger le décret 96 le 27 juin en dépit de tous les accords de 2013 ?
- Comment des ordres écrits de la DGAFP (écrits à l'appui) aux DRFIP de La Réunion, et de Paris, ne soient toujours pas respectés à ce jour pour le paiement en une seule fraction de l'IE transitoire
- Il était prévu dans les accords que les agents se verraient fiscaliser que pour une seule IE par année fiscale ; et non pas 2, comme les versements pourraient amener à le penser. Ce point a été abordé à Paris à la DGAFP le 20 mai par l'UNSA. Quelle est la réponse technique donnée cette urgente difficulté des agents ?

Enfin, les échanges commencent !

Mme FONTANA répond qu'elle n'est pas en capacité de répondre à ces questions précises.

M. GALVAIN de la DRFIP de Mayotte est pourtant d'accord avec l'UNSA pour dire que cette question est urgente.

M. WULLIEZ minimise étonnamment cette question fiscale en disant qu'elle ne concerne plus grand monde.

Mme FONTANA nous assure que Paris donnera une réponse à cette question de la fiscalisation de l'IE pour la déclaration des revenus 2014. Elle ajoute que l'attractivité doit être abordée sur 4 volets :

- Volet « cadre de vie » (infrastructures ; santé, éducation, sécurité, logement)
- Volet « indexation »
- Volet indemnitaire
- Volet « carrière » (accompagnement plus favorable au retour des agents)

La CFE-CGC déplore le sentiment ressenti par tous : « on n'avance pas ! »

Coup de théâtre : une date sera fixée vers la fin juin pour l'organisation des GT à Mayotte !

Mme FONTANA nous annonce que les 3 GT se tiendront vers la fin juin : la date sera précisée ultérieurement.

Les échanges reprennent

FO exige à juste titre que des données précises soient enfin apportées pour réfléchir et travailler de façon sereine et responsable. Et ce avant la fin juin, pour permettre à toutes les OS de travailler et préparer ainsi ces GT.

L'UNSA rebondit pour demander s'il ne serait pas plus pertinent de désigner le 29 juin des interlocuteurs désignés par les principaux ministères pour avancer (MEN, Justice, Intérieur, DGFIP) sur des questions spécifiques.

Mme FONTANA répond qu'il est nécessaire de redonner de la cohérence en investissant la Fonction Publique. Quelques ministères transversaux pourraient participer (DGAFP – DGFIP – FP – MOM) le 29 juin. Mais elle doit le proposer à son retour à Paris.

La CGT et la CFDT rappellent la nécessité de se pencher une bonne fois pour toutes sur les conditions d'intégration des agents de la CDM dans la FPE. Ceux-ci attendent depuis plusieurs années des avancées sur ce dossier. Pour l'UNSA, ces agents devenus fonctionnaires d'Etat doivent être intégrés avec les mêmes droits que tous leurs collègues de la FPE ; en particulier dans la prise en compte de leur ancienneté.

Fidèle à sa stratégie d'interroger Mme FONTANA plutôt que de répéter des évidences, l'UNSA posera une dernière question : quels curseurs financiers, Paris est prêt à faire bouger pour faire venir les fonctionnaires à Mayotte? Augmenter le taux d'indexation ? Améliorer le régime indemnitaire ? Ou bien travailler sur la fiscalisation ?

Là encore, Mme FONTANA n'aura pas de réponses à nous proposer ; Bercy étant le seul ministère décideur sur l'aspect financier.

Conclusion de l'échange

FO reprend les termes de Mme FONTANA : fournir des données (prix de la consommation, état des lieux des manques par services de l'Etat) le plus tôt possible aux OS pour préparer les GT du 29 juin.

La dernière intervention de l'UNSA rappellera que l'Etat investit beaucoup d'argent public à Mayotte mais que cela ne servira à rien si les services déconcentrés de l'Etat restent à Mayotte en manque de recrutement de cadres formés. L'éducation et la formation doivent certes permettre dans un avenir à moyen terme de former localement ses cadres de la Fonction Publique, mais pour quelques années encore, Mayotte a besoin de recruter massivement sur son territoire des fonctionnaires. Il est donc urgent pour l'UNSA de trouver des solutions. Une date à définir fin juin par Paris pour les GT et la résolution de la fiscalisation pour 2014 doivent être la priorité de tous.

M. ANDRE resitue les objectifs de tous : trouver des solutions pour le service public à Mayotte.

